



Titre de séjour étudiant refusé

Par **palves**, le 10/10/2015 à 13:24

Bonjour,

Je suis en France depuis septembre 2012, je suis brésilienne et je suis venue comme fille au pair et en septembre de 2014 j'ai été acceptée en licence 3 AES, j'ai un bac+4, mais j'ai fait un semestre du L3 et j'ai abandonné le cours car je n'avais pas le bon niveau de français. Cette année j'ai commencé un cours de FLE pour les étudiants étrangers dans une université, mais la préfecture a refusé mon renouvellement du titre de séjour. Ils vont m'envoyer une lettre pour m'expliquer les raisons, je pense que je vais recevoir une OQTF, mais je suis pacsée avec un français, nous sommes ensemble depuis un an, mais nous avons des preuves que l'on vit ensemble depuis avril 2015. Je voudrais savoir si je suis obligée de quitter la France même si j'ai un PACS. Mon visa étudiant expire à la fin du mois de novembre 2015. Je ne sais plus quoi faire.

Que pouvez-vous me conseiller?

Est-ce qu'il est possible de demander l'annulation de l'OQTF ? pour avoir la possibilité de faire une demande de VISA VPF en temps voulu au mois d'avril?

Merci

Par **marionduval**, le 11/10/2015 à 16:07

Bonjour,

Au cas où cela vous aiderait, je vous mets le lien suivant:

<http://www.info-droits-etrangers.org/index.php?page=3-3-2>

Donc, il faut pouvoir prouver minimum un an de vie commune sous le régime Pacs, officialisé

devant un notaire ou par le greffe d'un tribunal d'instance de votre lieu de domiciliation, et être en situation régulière pour pouvoir jouer avec cette carte de pacs afin d'obtenir une carte de séjour type vie privée et familiale (VPF) qui inclut le droit de travailler à la différence d'une carte de séjour étudiant.

Si votre carte de séjour étudiant est encore valable, c'est peut-être encore possible de changer de type de carte pour le renouvellement.

Essayez de trouver une association bien informée en droits d'étranger, qui pourrait vous aider comme Gisti, Cimade ou Réseau d'éducation sans frontières dans votre ville.

Bon courage à vous!

Bien cordialement,